JANVIER 2021

LE JOURNAL DES ARTIGUES

EDITORIAL

Chères Artiguaises, chers Artiguais,

L'année 2020 s'achève, et pour beaucoup d'entre nous avec un goût d'inachevé, parfois amer.
Contraints par une pandémie d'un autre temps, nous avons dû adapter nos modes de vie, nos manières d'être. Progressivement, le port du masque s'est imposé à nous. Peu à peu les marques d'affection ont laissé la place à une distanciation physique à laquelle nous ne sommes pas habitués, surtout au moment de ces fêtes de fin d'année, synonymes de retrouvailles familiales et amicales.
Malgré ce contexte sanitaire préoccupant, l'espoir renaît depuis quelques semaines. Les promesses d'un vaccin salvateur nous laissent à penser que le plus dur est derrière nous...

Si des espoirs sont permis en matière sanitaire, les inquiétudes demeurent en matière économique. Jusqu'ici, le gouvernement a mis en place de nombreuses mesures visant à amortir un choc qu'aucun spécialiste n'aurait pu prédire. Baisse d'activité, fermetures temporaires ou définitives, chômage partiel ou pertes d'emplois sont les conséquences de mesures de confinement, déclinées au niveau régional, national et international. A ces manifestations conjoncturelles, des actions plus structurelles sont à venir. Qui d'entre nous n'a pas cherché, ces derniers mois, à consommer plus local ? Lequel d'entre nous, n'a pas déjà passé commande par internet, avant de se rendre en magasin, voire de se faire livrer ?

2021 doit être l'année d'une certaine forme de renouveau. En 2020, nous avons collectivement, courbé l'échine. En 2021, nous devons, tous ensemble, nous redresser et aller de l'avant.
En 2020, cela ne vous a pas échappé, les élections municipales ont permis la mise en place de nouveaux conseils municipaux, et par extension de nouveaux conseils communautaires. Je tenais à remercier ceux qui en mars dernier, ont bravé les premiers signes de la pandémie, pour venir voter, et m'accorder leur confiance. Une équipe municipale rajeunie, se tient aujourd'hui à mes côtés pour relever l'immense défi de la Relance. La commune des Artigues de Lussac doit, à son échelle, contribuer à poser les jalons de lendemains meilleurs.

Parce que l'avenir se prépare d'abord avec les jeunes générations, l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire, s'inscrit dans la continuité d'une politique éducative ambitieuse. Les moyens sont et demeureront à la hauteur des défis de demain. Je profite de l'occasion pour remercier très chaleureusement l'équipe enseignante pour son professionnalisme.

Parce que l'avenir se prépare autour du bien vivre ensemble, l'équipe municipale s'est fortement mobilisée autour de la conception du projet urbain qui sera incontestablement le projet de la mandature qui vient de s'ouvrir. Véritable projet de revitalisation du centre bourg, la démarche engagée vise à :
- Accompagner le développement artisanal et commercial
- Créer de nouveaux espaces de vie collectifs
- Accroître et diversifier le parc de logement.

Les études préalables se terminent. Une longue phase administrative suivra, avant d'espérer, à l'horizon 2023, les premiers dépôts de permis de construire.

Parce que l'avenir se prépare aussi en se rappelant d'où l'on vient, l'équipe municipale réaffirme son engagement en faveur de ses aînés, en soutenant la création d'une résidence séniors, au sein même du projet urbain. Un porteur privé finalise actuellement les plans du futur établissement, qui prendra place à l'angle des rues Albert Lacroix et Victor Charmolue. Le dépôt du permis de construire est attendu, quant à lui, pour le printemps prochain.

Je terminerai en disant que l'équipe municipale, par la voie notamment de ses deux conseillers au sein de la Communauté du Grand Saint-Emilionnais, s'emploie, quotidiennement, à contribuer au déploiement de la zone d'activité communautaire des Chapelles, autour des entreprises Darnajou et Vignerons de Guîtres. Les premiers permis de construire ont été acceptés. D'autres suivront bientôt. Un espace économique de près de 10 hectares est sur le point de sortir de terre.
Un projet, porté avec la Communauté d'Agglomération du Libournais, autour cette fois ci, de l'aérodrome est également en gestation.

Comme vous pouvez le voir, de grands et beaux projets sont devant nous. Lorsqu'ils seront réalisés, ils contribueront indéniablement à l'attractivité des Artigues de Lussac. Notre souhait, pour le bien de tous, est d'accompagner ces développements en sauvegardant, coûte que coûte, l'identité rurale de notre village et de ses hameaux. A quelques encablures de Libourne et Coutras, Les Artigues de Lussac ont une destinée que je souhaite écrire avec vous.

Je vous souhaite une très belle année 2021. La santé est le bien le plus précieux. Prenez soin de vous et de vos proches. Respectez les gestes barrières, et ayez foi en l'avenir.

M. Jean-Pierre QUET

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Ilyès, Jean DUBROUSSE le 29 juin 2020

Kayissan, Yuna LAURENCON le 5 juillet 2020

Céleste COURTOIS le 28 août 2020

Lyne, Romane, Agathe VEILLON le 30 août

Agathe, Marie, Colette DUGUÉ le 11 octobre

Léa, Manon, Charlotte ROUGIER le 3 novembre

Leyla JAKOUL le 24 novembre 2020

DECES

Didier MÉNESPLIER le 18 octobre 2020

Lucien SALVERT le 22 décembre 2020

Nathalie VECCHIES GIARD le 6 janvier 2021

MARIAGES

Gislaine MORA et Ludovic GROUHEL
le 4 juillet 2020

Camille SCHUHLER et Jean-Baptiste DUGUÉ
le 5 septembre 2020

Nathalie GIARD et Anthony VECCHIES
le 18 décembre 2020

SECTEUR PASTORAL DE ST ÉMILION

EGLISE DU SACRE COEUR des Artigues de Lussac

Pour les cérémonies se reporter à l'affiche mise à côté de la porte de l'église dans le cadre.

Abbé ROZIERES : 06 14 52 55 28

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2020

En fin de matinée, mercredi 11 novembre, la commune a rendu hommage aux combattants et aux victimes de la Première guerre mondiale. Hommage également aux morts pour la France d'hier et d'aujourd'hui.
Cette cérémonie mémorielle du 11 novembre s'est déroulée en présence du Maire, Jean-Pierre Quet, et d'une partie du conseil municipal. Cette participation restreinte répondait au contexte sanitaire.

VOEUX DU MAIRE

Au vu du contexte sanitaire, nous sommes au regret de vous informer que la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire ainsi que le repas des aînés ne pourront pas avoir lieu cette année.

CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2020

1/ Avenant régie :
Monsieur le Maire présente qu'il avait été constitué une régie de recette pour l'encaissement de la garderie scolaire, des photocopies aux administrés, des festivités et des locations de salles. Les moyens acceptés à ce jour étaient les chèques et espèces. Devant l'obligation prochaine d'accepter les paiements par cartes bancaires, le conseil Municipal accepte la modification de l'article 5 de la régie. Un questionnement se pose sur le paiement à l'aide d'un terminal ou bien d'un téléphone portable. Des informations complémentaires seront apportées lors de la prochaine séance.

2/ Admission en non-valeur :
Monsieur le Trésorier principal demande au conseil municipal de délibérer sur l'admission en non-valeur des créances émises par la collectivité à l'encontre de particulier entre 2004 et 2014 et non honorées. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte l'admission en non-valeur des créances énumérées et autorise la décision modificative sur les comptes.

3/ Plan Communal de Sauvegarde :
Le PCS (plan communal de sauvegarde) est en France un outil, sous la responsabilité du Maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. Il se base sur le recensement des vulnérabilités, et des risques sur la commune et des moyens disponibles sur la commune.
Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques. Celui de la commune, élaboré en 2011 est mis à jour régulièrement.
Suite au renouvellement du conseil municipal, le rôle de chacun est déterminé.

4/ Projet Foot :
M. le Maire présente le projet de travaux envisagé par l'association de football des Artigues, à savoir :
- La création de 2 terrains d'entrainement avec éclairage
- Recalibrage du terrain communal
- Clôture et abattage d'arbres

La création d'un terrain supplémentaire engendrera plus de frais courants, un chiffrage doit être fait afin de voir quelle participation va être demandée à la commune pour prendre une décision.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2020

1/ Equipement de l'école en alarme :
Sophie Delcourt relate la chronologie des différents et nombreux cambriolages de l'école.
M. le Maire informe que des devis ont été demandés pour équiper l'école d'une alarme. Nous retiendrons celui de M. Martinez qui correspond le plus à nos besoins. M. le Maire propose que cet équipement soit réalisé sans tarder.

2/ Avancement Maison de retraite :
M. le Maire informe le conseil municipal que le plan des façades sera finalisé pour fin octobre et que le permis de construire devrait être déposé en janvier par IGC construction.

3/ Recrutement de personnel occasionnel :
Considérant la charge de travail supplémentaire notamment pour la désinfection des locaux, il est parfois nécessaire de faire appel à du personnel occasionnel. Par ailleurs, Jeannine part à la retraite au 31 décembre prochain, il faut envisager son remplacement. Le conseil donne son accord.

4/ Questions diverses :
Le paiement par carte bleue à la mairie est acté, au vu du prix de la location, il faut réfléchir pour l'achat d'un terminal monétique.

Monsieur Joël MAZURIE souhaite intervenir par rapport à la règlementation en matière de busage en bordure des voies communales. Il rappelle que les buses doivent avoir un diamètre de 300.

PROJET FOOT :
Le projet consiste entre autres en la création de 2 terrains de football avec apport de terre, la réalisation de la clôture et l'éclairage. Le club fait preuve d'une belle dynamique, mais attention, le budget communal est déjà serré. La Municipalité accepte d'être porteur du projet, s'agissant d'une propriété communale, mais il sera financé par le club de football.
La commune quant à elle, envisage la construction d'un puits. Pour la réalisation d'un forage.
Monsieur MAZURIE fait part de questionnements de la part des administrés sur le coût de fonctionnement du club de football. Attention au coût de l'électricité au niveau du fonctionnement.
Les chiffres annoncés lors du dernier conseil devront être revus, car ils semblent avoir été surestimés.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2020

1/ Convention de partenariat entre la Mairie et l'U.S. Artiguaise :
Monsieur le Maire présente : Il est proposé de signer une convention de partenariat avec l'Union Sportive .Artiguaise, relative à l'aménagement des installations sportives au stade. L'U.S.A apporterait son concours financier pour la réalisation des nouveaux aménagements.
La convention définie que la Mairie est reconnue comme le maître d'ouvrage des opérations d'aménagement puisqu'il s'agit d'un terrain et d'un équipement communal. C'est donc elle qui est en charge de la passation des marchés publics, de l'exécution et du suivi des travaux ainsi que de la réception. Les travaux relatifs à la réalisation du forage seront financés par la mairie, le reste des dépenses sera pris en charge par l'Union Sportive Artiguaise et ses partenaires financiers. Cette prise en charge prendra la forme de dons octroyés à la commune préalablement à la passation des marchés.
Le Conseil Municipal accepte la signature de la convention de partenariat qui sera signée avec les représentants de l'U.S. Artiguaise en suivant du conseil. La convention a éte signée entre les 2 parties.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2020

1/ Subventions aux associations :
Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2020, présentés par les associations.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions aux associations suivantes :
Le Football Club, le Tennis Club, l' A.C.C.A , l' Association paroissiale, Innov'action, Mouvement Vie libre, la Prévention routière, la G.D.S.A, le Vélo Club et le Collège de Lussac.

2/ Décisions modificatives :
Monsieur le Maire expose qu'il faut remplacer un vidéo projecteur de l'école qui ne fonctionne plus ainsi que le moteur électronique de la cloche de l'église qui ne fonctionne plus également.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte ces décisions modificatives des comptes pour faire les travaux.

3/ Aménagement du bourg :
Monsieur le Maire fait le compte rendu de l'étude d'aménagement du bourg par le cabinet d'étude.
La problématique des platanes se pose. Doit-on les conserver ou les couper. Si nous les gardons, une route devra être créée, ce qui engendrera une perte de terrain. Par ailleurs, les canalisations devront être déplacées.
Concernant l'installation des commerces, nous sommes d'accord pour une construction en rez-de chaussée, mais nous souhaitons avoir un droit de regard sur leur projet de construction. Le projet devra toutefois être en concordance avec le règlement du PLUi.

4/ Questions diverses :
Une administrée demande que son accès privé en indivision avec d'autres propriétaires, soit donné à la commune,
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, refuse l'intégration de voies privées dans le domaine public.

Madame Francette DURET informe qu'il n'y aura pas de cérémonie pour la commémoration du 11 novembre. Un dépôt de gerbe sera fait à 11 h 30 sans public.

DU CÔTÉ DE NOTRE ÉCOLE

Pour cette nouvelle année scolaire, **113 élèves** ont repris le chemin de l'école **Rosa Bonheur**. Ils sont répartis de la façon suivante :
Classe d'Hélène Kinast (PS-MS) 31 élèves ;
Classe de Nathalie Dubois (GS-CP) 20 élèves ;
Classe de Régine Delange (CE1) 20 élèves ;
Classe d'Eva Chain et Elodie Fernandes (CE2-CM1) : 23 élèves ;
Classe d'Aurélie Revaud (CM2) 19 élèves.

Les arrivées de deux nouvelles fratries en septembre et une en novembre permettent de compenser les départs de l'an dernier et permettent à l'école de poursuivre avec un effectif stable.
Une nouvelle rubrique « **La parole à ceux qui vivent l'école** » donne la parole aux enseignants et aux élèves. Pour l'inaugurer, **Eva Chain** (directrice de l'école) et les élèves de CP se sont prêtés au jeu : merci à eux pour leur participation !

Hommage à Samuel Paty avec les CE2-CM1 et CM2 en présence de Sophie Delcourt (adjointe) et Françoise Chagneau (DDEN)

LA PAROLE A CEUX QUI VIVENT L'ECOLE

Aux Artigues de Lussac, petits et grands ont été heureux de retrouver le chemin de l'école ! Les élèves ont repris très vite leurs habitudes d'écoliers et les projets vont bon train malgré les consignes sanitaires strictes. "*Nous travaillons en équipe, main dans la main avec la mairie, pour maintenir des projets pédagogiques originaux et de qualité pour les élèves, même si les sorties et voyages ne sont pas autorisés pour le moment*", indique la Directrice de l'école Rosa Bonheur. Du théâtre, en passant par le sport et les sciences naturelles, de nombreuses activités vont en effet être proposées aux élèves de la petite section au CM2. "*La rentrée des vacances de la Toussaint a été bouleversée par l'actualité sanitaire et sécuritaire du pays, et nous avons du nous adapter, avec l'aide des parents*", déclare la Directrice. "*Un grand travail sur le vivre-ensemble, le respect et la liberté d'expression est mené en classe par les enseignantes. Les élèves se sont montrés particulièrement respectueux lors de l'hommage au professeur Samuel Paty, et nous sommes fières d'eux*". Quant au port du masque pour les élèves dès la classe de CP, il semble plutôt bien toléré par les enfants "*Le masque, c'est embêtant, surtout quand on éternue dedans !*", nous précise Léo. "*Oui, et aussi quand on saigne du nez !*", rajoute un camarade, "*Et puis ça gêne pour respirer !*" renchérit Timéo. "*Heureusement, moi j'en ai 4 dans mon cartable !*" se réjouit Gabin. Et même si Lou-Ann, Artémis et Louna en ont parfois un peu marre d'avoir chaud et d'avoir mal aux oreilles, Noah nous le rappelle à tous "*C'est sûr, on peut pas regarder par terre, mais bon, on peut quand même jouer !*" Hé oui, aux Artigues de Lussac, les enfants sont admirables, et même si le contexte inédit perturbe le fonctionnement habituel de l'école, pas de doute... : derrière les masques, il y a des sourires !

LA CANTINE AUX COULEURS DE NOËL

Merci aux enfants de la garderie ainsi qu'au personnel pour ces belles décorations confectionnées avec les enfants.

BONNE RETRAITE JEANNINE

A NOTRE MAMIE JEANNINE

Une ambiance sympathique une effervescence bon enfant, de nombreux collègues. Monsieur Le Maire, et sans oublier les élèves se sont retrouvés dans le gymnase de l'école pour fêter le départ à la retraite de Madame Jeannine DUBOS.

Il fallait avoir de la patience et l'amour des enfants pendant ces 27 années au service de notre mairie et de notre école, c'est ce qui caractérise notre Mamie Jeannine !!.....

Qui ne connait pas mamie Jeanine ou Jeannine

Tout simplement !!!

Cette figure emblématique qui a partagé la vie des Artiguais et Artiguaises depuis toujours. Au service de la commune depuis 27 ans, elle a toujours été présente aux manifestations, elle se rendait toujours disponible, et sa bonne humeur laissera un très bon souvenir à chacun d'entre nous.

Comment avec ses qualités, ne serions- nous pas égoïste, en espérant que dans ses prochaines années, elle viendra encore partager de très bons moments de convivialités avec nous tous.

Encore MERCI JEANNINE ET BONNE RETRAITE.

UN PEU D'HISTOIRE.....

NAISSANCE DE NOTRE COMMUNE

Le nom des Artigues est un mot d'origine Celtique issu du verbe "artiguer" qui signifie "défricher". Une tribu Celtique habitait la forêt de Faise, mais il ne reste aucune trace matérielle des anciens autels, car les Romains en s'installant dans cette région, ont détruit tout ce qui avait trait à la religion. Le village des Artigues commence vraiment à se développer à partir de 1137 avec la construction de l'Abbaye, du couvent et de l'église de Faise.
La création de la commune est étroitement liée à celle de la Paroisse. En effet, devant l'éloignement des lieux de Culte, l'Archevêque de Bordeaux, à la demande des Catholiques et après enquête, crée en 1849 la succursale de l'église de Lussac en la paroisse des Artigues de Lussac. Celle ci comportait 680 habitants. Les instances religieuses ont reconnu la paroisse en 1849 mais la commune est crée en 1870.

La Mairie et le Monument aux morts en 1918

Cette paroisse nouvelle, si bien équilibrée pourrait être transformée en commune, et c'est le notaire Brachet qui dépose en 1856, au Conseil Municipal de Lussac, une proposition demandant l'érection en commune de la paroisse des Artigues de Lussac, mais en vain ; il faudra attendre 1870 pour que la commune soit reconnue. Un conseil municipal sera élu et installé par le juge de paix le 4 septembre, il jura fidélité à l'Empereur le jour même de la proclamation de la République.

Liste des Maires depuis la création de la Commune:

de 1870 à 1881	M. Pierre VACHER
de 1881 à 1900	M. Jean -Justin CARRE
de 1900 à 1908	M. Pierre VACHER
de 1908 à 1930	M. René BERTHOMIEU
de 1930 à 1939	M. Philippe GORSE
de 1939 à 1940	M. André TROCARD
de 1941 à 1945	M. Raoul BERTIN
de 1945 à 1949	M. Ernest BERGER
de 1949 à 1975	M. Albert LACROIX
de 1975 à 2001	M. Jean TROCARD
de 2001 à ce jour	M. Jean-Pierre QUET

La commune n'ayant pas de bâtiment en dehors de l'église et du Presbytère, c'est M. Brachet qui prête une chambre pour tenir lieu de Mairie. La commune passe un bail avec M. Roux pour la location de son immeuble en tant qu'école. Dans toutes les délibérations apparaissent la nécessité de faire des chemins et des ponts car seuls existaient des chemins de terre qu'il fallait mettre aux normes.
En 1873, la commune construit les ponts sur le Lavié de Gaillard et de Colas Nouet. Afin de faire ces travaux, il est crée des chantiers de charité. La première école ne sera construite qu'en 1883. Entre temps, en 1882, la commune décide la construction d'une Mairie.

La rue principale avec la Poste

L'Abbaye de Faise au XII siécle

Villa "les Charmettes" dans le bourg

NOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LES LAUREATS DU 4° PRIX LITTERAIRE EDITION 2020

Catégorie Roman : San Perdido de David Zuckerman (Calmann-Lévy)
Catégorie Terroir : Né d'aucune femme de Franck Bouysse (La Manufacture du livre). Né d'aucune femme a remporté également le prix de la 10ème édition de la voix des lecteurs.
Catégorie Polar : Surface d'Olivier Norek (Michel Lafon)

L'ensemble des bibliothécaires remercie tous les participants pour leur implication malgré la situation sanitaire. Les équipes du réseau des bibliothèques ont déjà préparé une très belle sélection pour la 5ème édition du prix.Trois catégories, 14 œuvres à (re)découvrir :

Catégorie Polar : Les disparus de la lande de Charlotte Link ; L'année du gel d'Agathe Portail ; Le poison du doute de Julien Messemackers et La disparue de l'île de Monsin d'Armel Job .
Catégorie Roman : Et toujours les forêts de Sandrine Colette ; Le parfum du mimosa de Lydy Williams ; Broadway de Fabrice Caro ; Les corps conjugaux de Sophie de Baere et Les lettres d'Esther de Cécile Pivot.
Catégorie 1er Roman : Ceux que je suis d'Olivier Dorchamps ; Là où chantent les écrevisses de Délia Owens ; Alabama 1963 de Christian Niemec et Ludovic Manchette ; Sale bourge de Nicolas Rodier et Avant que j'oublie d'Anne Pauly.
Les enfants, quant à eux, pourront s'inscrire au Prix Jeunesse Unicef (thème : Au fil des émotions), dates et modalités d'inscription auprès des bénévoles.
Horaires provisoires (cause protocole sanitaire) : mardi 16h15 – 17h30 et samedi 10h15 – 12h00.

NOTRE CRÊCHE PAROISSIALE

En cette période de Noël ,l'église est ouverte tous les jours. Prenez le temps de venir contempler la nouvelle crèche La maquette de l'étable et de l'église ont été réalisé par Monsieur Robert Sambarrey. Nous le remercions beaucoup pour cette initiative et pour son dévouement au sein de notre association. Nous avons également remis la grille dans le cœur de l'église Nous vous souhaitons, en cette période difficile, de joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année dans l'espoir de jours meilleurs. Prenez bien soin de vous.

Marylène QUET

2 JEUNES ARTIGUAIS S'ENGAGENT SUR LE 4 L TROPHY

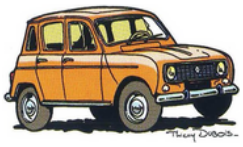

THEAU ET ENZO VONT PARTIR A L'ASSAUT DU DESERT !

Théau et Enzo, 21ans, enfants de la commune et frères jumeaux, s'apprêtent à vivre une expérience extraordinaire. En effet, depuis le mois de septembre, ils se préparent pour participer au 4L Trophy (plus grand raid étudiant d'Europe) qui se déroulera au mois d'avril prochain (prévu initialement en février).
Complémentaires et très complices, ils voient leur fraternité et leur gémellité comme un avantage : ils se connaissent par cœur !! En plus du côté aventurier, ce raid embarque les trophystes à bord de leur voiture 4L avec du matériel humanitaire destiné aux enfants marocains les plus démunis en partenariat avec l'association Les Enfants du Désert. Ancrée dans l'ADN du Raid 4L Trophy, la solidarité vis-à-vis des populations locales est primordiale. La journée de remise des dons reste en général la meilleure journée du trophyste car c'est à ce moment-là que sa mission est remplie.
Pour les Twinforellos (nom donné à l'équipage 1149), cette partie humanitaire est importante. Joindre l'utile à l'agréable les rend fiers et impatients de participer à cette aventure. Théau et Enzo viennent de créer leur association afin de donner un cadre légal à l'action et d'apporter de la crédibilité à leur projet. Assez férus et intéressés par les sports mécaniques en général, l'idée d'un rallye était en tête sans plus. Le déclic s'est fait en septembre dernier en voyant une annonce de vente d'une 4L : elle serait leur 4L pour le raid.

Et, depuis septembre, ils ne comptent pas leurs heures autour de ce projet dans lequel ils ont embarqué leurs parents et fait adhérer leurs employeurs respectifs. La voiture a été entièrement désossée et refaite, plus de 250 heures de travail au total ont été consacrées au véhicule. A cela, il faut rajouter tout le volet administratif et la pré-inscription. Il est maintenant temps pour les Twins de faire connaître leur projet et de convaincre d'autres sponsors à se joindre aux 5 qui ont déjà rejoint l'aventure pour soutenir nos deux jeunes Artiguais afin de valider leur inscription définitive début février. Il est possible de les soutenir, de les contacter ou tout simplement de suivre leurs aventures (des préparatifs jusqu'au raid dans le désert) grâce à la page Facebook qu'ils ont créée « Twinforellos ».

NOTRE CHAMPION DE PÉTANQUE

CEDRIC MAZURIE FINALISTE DE LA COUPE DE FRANCE DES CLUBS DE PETANQUE

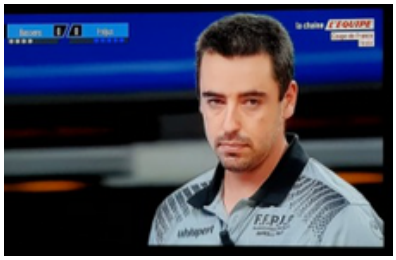

Passionné depuis son enfance par la pétanque, Cédric pratiqua ce sport en loisirs pendant son adolescence. Par la suite et durant plusieurs années, il joua au foot sous les couleurs de l'U.S.A. mais il y a 4 ans, la passion des boules le conduit à choisir un club à la hauteur de ses aptitudes, Bassens, avec lequel il remporta le championnat de France en 2019.

Cédric Mazurie a participé avec son club de Bassens, à la phase finale de la coupe de France des clubs de pétanque les 9 et 10 octobre 2020 à Marseille. Pour cette compétition, chaque rencontre entre clubs se joue en plusieurs matchs en tête à tête, doublette et triplette avec attribution de points pour les vainqueurs.
Après plusieurs sélections régionales, 8 clubs étaient présents pour décrocher le trophée. L'équipe de Cédric, composée de 6 hommes et 2 femmes, s'est qualifiée pour la finale après leurs victoires en ¼ et ½. Cependant, c'est l'équipe professionnelle de Fréjus qui a remporté le trophée.

Cédric est au début de la pratique de ce sport qui demande beaucoup d'entraînement et de concentration lors des rencontres. Nous le félicitons pour ses résultats et nous lui souhaitons un bel avenir à la pétanque.

Dirigeants et joueurs de
Bassens avec Cédric 2ème en
partant de la droite

LE TOUR DE FRANCE

LE TOUR DE FRANCE DANS LE NORD LIBOURNAIS

La 20ème étape du Tour de France 2021 passe chez nous !!!

Il s'agit d'un contre la montre qui se déroulera le samedi 17 juillet 2021 entre Libourne et Saint-Emilion.

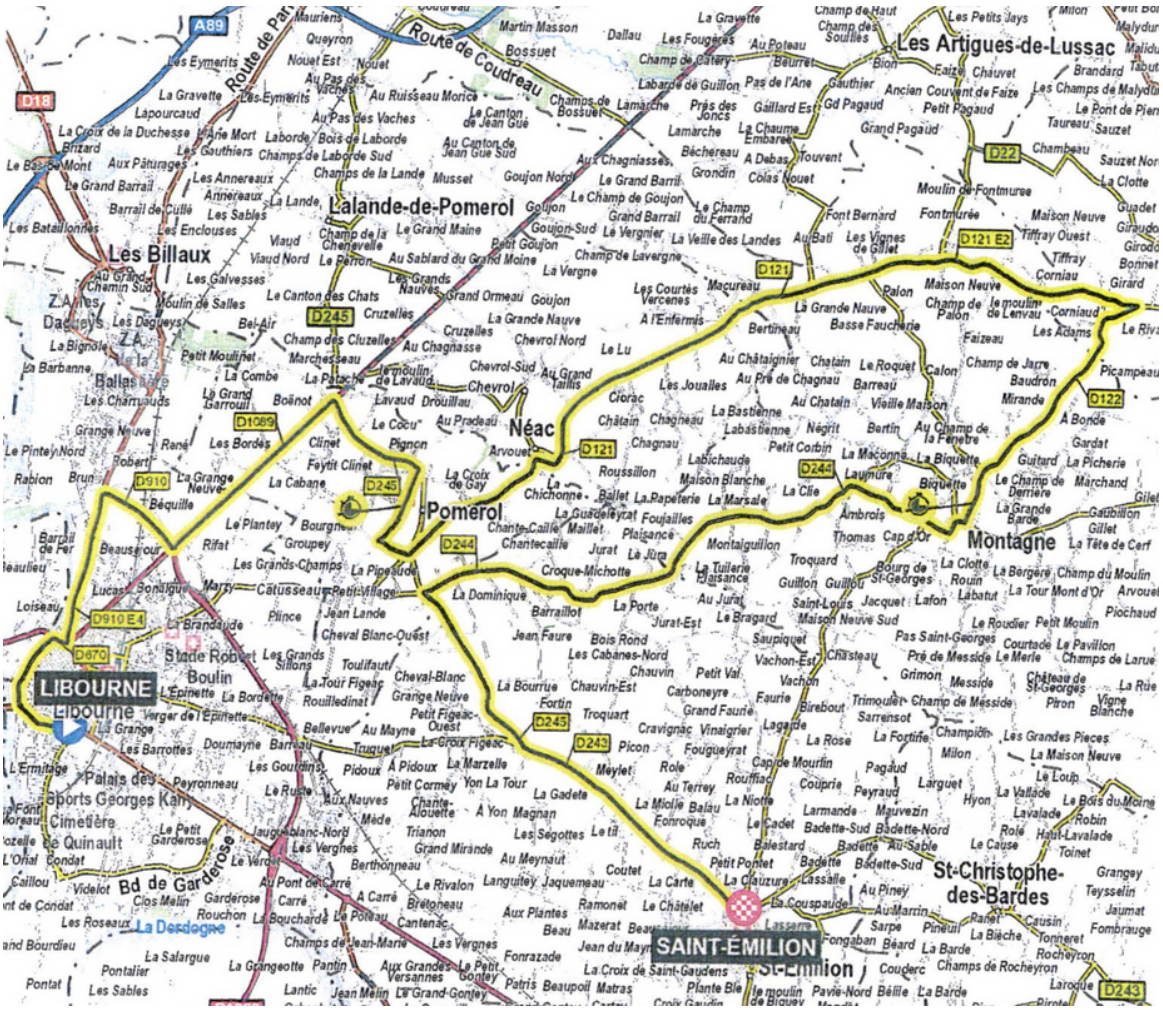

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND SAINT-EMILIONNAIS

Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais

Cultiver l'exception !

Rénovons ensemble votre logement !

Grâce à un partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat, le Conseil Départemental, la CAF, la MSA et PROCIVIS de la Gironde, la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais mène une action forte de réhabilitation du logement privé.

Vous avez un projet de rénovation de votre logement, vous souhaitez entreprendre des travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation pour rester plus longtemps autonomes dans votre logement ?
Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), vous pouvez bénéficier d'**aides financières** et d'un **accompagnement gratuit et personnalisé**. Les 22 communes de la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais sont concernées par cette opération.

Pour qui ?

- **Les propriétaires occupants** (sous conditions de ressources).
- **Les propriétaires bailleurs** (sans condition de ressources) qui décident de conventionner leurs logements et peuvent ainsi bénéficier d'un abattement fiscal sur leurs revenus locatifs.
- Les logements doivent avoir plus de 15 ans et les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.

Pour quels travaux et dans quel but?

Réaliser des économies d'énergie, en effectuant des travaux d'isolation, de menuiseries, de chauffage, de ventilation…

Favoriser le maintien à domicile, en adaptant les logements pour faire face aux difficultés liées aux situations de handicap

Assurer un meilleur confort de vie, en favorisant la réalisation de travaux de remise en état dans un logement devenu vétuste ou très dégradé

Développer l'offre de logements locatifs privés, en aidant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leur patrimoine, en contrepartie de loyers modérés.

Un accompagnement gratuit et personnalisé : à qui s'adresser ?

La Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais a confié l'animation de l'OPAH à **SOLIHA Gironde**. Cette assistance gratuite et personnalisée permettra aux propriétaires de définir un projet en adéquation avec leurs besoins et leurs moyens financiers.

Pour plus de renseignements, à qui s'adresser ?

Contactez SOLIHA au 05 56 33 88 94 / Info.gironde@soliha.fr
Ou inscrivez-vous directement sur la plateforme de l'Anah : monprojetanah.gouv.fr

Vous pouvez également rencontrer Soliha en permanence :
- Le 1er jeudi du mois en mairie de Lussac
- Le 3ème jeudi du mois en mairie de Sainte-Terre

Attention : Les travaux ne doivent pas commencer avant l'obtention de l'accord des subventions !

INFORMATIONS UTILES

RECONNAISSANCE CATASTROPHE NATURELLE

L'assurance catastrophe naturelle est une assurance qui vous permet d'être indemnisé pour les dégâts dus aux catastrophes naturelles (inondations, sécheresse…).
Vous pouvez être indemnisé pour ce type de sinistre si vous êtes assuré contre ces risques. Mais il faut qu'un arrêté interministériel reconnaisse l'état de catastrophe naturelle.
En pratique, le maire de la commune ayant subi une catastrophe naturelle, doit déposer une demande de reconnaissance auprès du Préfet du Département.
Les particuliers doivent donc dans un premier temps déclarer leur sinistre auprès de leur assureur et saisissent leur mairie afin que celle-ci engage une procédure de reconnaissance de catastrophe naturelle.

RESCENCEMENT DES PERSONNES VULNERABLES

Dans les circonstances sanitaires liées au COVID 19, la Commune des Artigues de Lussac renforce sa vigilance. Les personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap, peuvent, à leur demande, figurer sur un registre nominatif. Ces informations permettront, si besoin, une veille et apporter conseils et assistance.
Ce registre est confidentiel. Les données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours.
Qui peut figurer sur ce registre ?
Les personnes âgées de plus de 65 ans
Les Personnes adultes handicapées.
Comment s'inscrire ?
Contacter la mairie, afin de recevoir le formulaire d'inscription.

PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

L'action principale du PLIE est d'assurer un accompagnement individualisé et renforcé à la recherche d'un emploi et pendant les 6 premiers mois de travail. Cet accompagnement sans limite de durée est particulièrement adapté aux personnes en situations d'emploi précaire, en reconversion professionnelle, en recherche de formation, ou en difficulté de mobilité.
Le PLIE a fortement investi ces dernières années pour la mise à l'emploi des publics fragiles. Pour cela, il a renforcé la présence d'un Référent Emploi, qui s'appuie pleinement sur l'offre de formation, d'insertion et d'emploi disponible localement.
Les permanences s'effectuent à :
- Lussac : tous les lundis de 14h00 à 17h00, à la bibliothèque de Lussac,
- Saint Sulpice de Faleyrens : le 2eme et 4eme mardi de 9h00 à 12h00 chaque mois, à la Mairie de Saint Sulpice de Faleyrens.
Pour s'y rendre, il est nécessaire de prendre rendez-vous avec Mylène RONDEAU au 07.72.77.53.38

SANS OUBLIER NOS COMMERÇANTS TOUJOURS PRÉSENTS !

EPICERIE VIVAL ouvert tous les jours de 7h à 12h30 et de 16h à 19h30 sauf le mercredi et le dimanche de 8h à 13h
Sébastien et Gérald et 05 57 24 36 80
NOUVEAU SERVICE:
Gérald et Sébastien, nos épiciers toujours soucieux d'être au plus près des besoins des habitants, sont désormais **partenaires agréés de la direction générale des finances publiques**. Un nouveau service qui vous permettra de régler les impôts, les amendes et toutes factures locales.

BOUCHERIE ouvert du mardi au samedi de 9h à 13h et de 16h à 20h et le dimanche de 9h à 13h
Ronald PALUDETTO 05 57 24 38 77

BOULANGERIE ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h et de 16h à 19h et le dimanche et le mercredi de 7h à 13h
Sophie DUPONT 05 57 84 78 23

PIZZA A EMPORTER
PIZZA'YOLO ouvert du mardi au dimanche de 18h30 à 21h30 et jours fériés place de l'église
07 82 44 14 53

CHOCOLATIERE - CONFISEUSE fabrication artisanale de chocolats et confiseries fabriqués aux Artigues de Lussac
Ludwige CAZENAVE 06 81 33 26 35

SALON DE COIFFURE
LM Coiffure 05 57 24 34 66

COIFFURE ET ONGLERIE A DOMICILE
Stéphanie MASSIAS 06 76 13 69 08

SALON ESTHETIQUE & ONGLERIE
Lucy LOUBET 06 29 44 45 58

ESTHETIQUE
Alexandra GRANDET 06 85 47 84 81

GARAGE AUTOMOBILE
M. ESPERON 05 57 24 33 80

PENSION CANINE
A TOUS POILS 06 82 26 49 03

" Que l'année nouvelle soit illuminée par les sourires de ceux que vous aimez et que leurs rires résonnent avec gaité au cœur de vos journées ! "